



**Projet Culturel,
Scientifique, Educatif
et Social
de la médiathèque
de Louverné**

2024-2029

Table des matières

Préambule.....	3
I. Etat des lieux et diagnostic.....	4
II. Les grands axes du projet culturel	4
La médiathèque comme un des rouages essentiels du tissu local.....	4
Transformer et repenser le lieu médiathèque.....	5
Proposer des animations fédératrices et / ou originales.....	6
III. Les actions à mener.....	6
IV. Bilans intermédiaires et évaluation finale.....	7
En guise de conclusion	8

Préambule

La mairie de Louverné est dotée d'un équipement culturel qui fêtera ses dix ans d'existence en septembre 2024.

Cette médiathèque, structurante en matière culturelle sur la commune, appartient au réseau des bibliothèques de Laval Agglo, dont la compétence intercommunale se limite au logiciel bibliothéconomique, à la fourniture et à la gestion des postes informatiques destinés aux professionnels des structures et au financement d'actions culturelles.

Après dix années d'exercice et une nécessaire adaptation à la pandémie de Covid-19 et à ses divers aménagements concernant la fréquentation du lieu, il semble opportun de donner à la médiathèque des objectifs à atteindre en matière de fréquentation de la structure pour les cinq années à venir, tant du point de vue des transactions (prêts, retours, réservations) que de la consultation sur place et de la participation aux animations. De plus, la médiathèque doit se réinventer pour ne pas subir la baisse de fréquentation systématiquement observée après plusieurs années d'ouverture une fois l'attrait de la nouveauté épuisé.

Un comité de pilotage rassemblant tous les partenaires et acteurs de la médiathèque a permis de faire émerger, suite à la présentation des données sociodémographiques de la commune en parallèle des données de fréquentation de la médiathèque, les principaux publics à toucher et les orientations à prendre. La Commission Culture de la collectivité a tranché quant à la hiérarchisation des objectifs qui en ont découlé.

I. Etat des lieux et diagnostic

Au-delà de la baisse de fréquentation observée depuis 2019, liée d'une part, à la lassitude classique des usagers potentiels au bout de plusieurs années d'ouverture de la structure et d'autre part, à la crise de la COVID avec son corollaire, l'adaptation des horaires d'ouverture et des actions de la médiathèque, la mise en perspective des données INSEE et des statistiques de fréquentation de la médiathèque a montré un déficit de publics :

- le public masculin de la tranche des 25-64 ans ;
- la population issue de classes sociales ouvrières et défavorisées ;
- les personnes de plus de 60 ans.

De plus, bien que la médiathèque travaille avec plusieurs partenaires sur le territoire (autres services de la collectivité, structures culturelles de Laval Agglo, associations du territoire,...), il est nécessaire de différencier les partenariats ponctuels à développer des partenariats au long cours. Il est également indispensable que la médiathèque puisse s'inscrire davantage dans les actions menées par l'ensemble des services et qu'elle soit identifiée non seulement comme pourvoyeuse d'informations, lieu de débat mais également espace citoyen participatif.

II. Les grands axes du projet culturel

Suite aux propositions émises par les membres du comité de pilotage, des priorités ont dû être définies à moyens financiers et humains constants.

En outre, deux objectifs définis comme prioritaires sont transversaux : le développement des partenariats et l'implication des publics dans la vie de la médiathèque.

Premier objectif :

Le premier objectif concerne la médiathèque comme institution.

La médiathèque comme un des rouages essentiels du tissu local

Cet objectif se décline en deux sous-objectifs :

- 1) *Développer de nouveaux partenariats, renforcer et consolider des partenariats existants*

La médiathèque entretient avec les autres services de la collectivité, les associations sur le territoire, les équipements culturels de Laval Agglo et du Département, les établissements scolaires privés et publics, des partenariats dont l'implication des deux parties est très

hétérogène. Au-delà de la recherche de nouveaux partenaires et le développement d'actions liées à ces potentiels renouvelés pour toucher les publics ciblés, la médiathèque doit travailler à consolider et renforcer certains de ses partenariats existants. En effet, ces derniers, occasionnels et ponctuels, ne permettent pas de donner suffisamment de visibilité aux actions portées par la médiathèque et n'ont qu'une retombée faible voire nulle sur sa fréquentation.

2) Repenser la médiathèque comme un des rouages d'un ensemble de propositions et de services à l'échelle municipale

La médiathèque fait partie du territoire et doit s'inscrire dans les actions portées par la collectivité, qu'il s'agisse de projets communs globaux liés à un partenariat avec une structure (par exemple la Convention Territoriale Globale établie avec la CAF) ou de thèmes abordés par tout ou partie des services. La médiathèque ne fait pas cavalier seul, elle est un élément d'un tout et décline les objectifs culturels des élus pour la commune en actions y répondant.

La communication et le partage d'informations entre services, la réactivité et l'anticipation forment les éléments essentiels sur lesquels s'appuyer pour harmoniser et fluidifier les pratiques actuelles.

Deuxième objectif :

Le deuxième objectif concerne la médiathèque comme lieu permettant d'accueillir tous les publics.

Transformer et repenser le lieu médiathèque

L'évolution des médiathèques est constante. Elle reflète l'évolution sociétale contemporaine où les citoyens souhaitent de plus en plus prendre part aux décisions et actions menées sur les territoires. De plus, la médiathèque, gratuite et ouverte à tous, est autant un lieu pourvoyeur de documents sur différents supports, qu'un lieu de passage, de travail, de détente, de rencontres, d'échanges, de débats et d'inclusion.

Cette évolution des pratiques et de la perception par les publics de la médiathèque doit s'accompagner d'une réflexion sur l'agencement du lieu pour qu'il soit en adéquation avec les attentes renouvelées des lecteurs et potentiellement attirer des non-lecteurs. Impliquer un panel d'habitants représentatifs de la collectivité (élus, citoyens fréquentant ou non fréquentant, de tous les âges et les catégories socio-professionnelles issues des données INSEE les plus récentes) permettra de mieux cerner les envies et besoins des publics.

Un préalable indispensable est la formation de l'équipe de la médiathèque à l'accueil de tous les publics et à ce que ce sont les médiathèques aujourd'hui, ce qu'elles peuvent offrir, en lien avec la Bibliothèque départementale. Une fois l'équipe formée, la réflexion impliquant les habitants sur le réaménagement de la médiathèque pourra être lancée.

Troisième objectif :

Le troisième objectif concerne les actions de la médiathèque propres à toucher davantage de publics.

Proposer des animations fédératrices et / ou originales

Toucher les publics ne fréquentant pas encore la médiathèque implique de proposer des actions qui puissent les intéresser de par leur forme (ludique, interactive, originale, etc.) et les thèmes abordés.

De plus, proposer aux habitants de participer aux choix des actions culturelles menées ou à l'animation de certaines actions (mener une rencontre sur un thème maîtrisé, transmettre un savoir-faire lors d'ateliers, témoigner d'expériences,...) sont autant de possibilités d'impliquer des habitants fréquentant ou non la médiathèque.

Cette participation concernera également les acquisitions de documents auxquelles une partie du budget de la médiathèque pourra être consacrée.

L'implication des habitants dans certaines actions de la gestion quotidienne de la médiathèque se fera progressivement, dans la mesure où une habitude doit être générée et consolidée.

La proposition d'animations fédératrices et / ou originales doit quant à elle prendre effet rapidement.

III. Les actions à mener

Il ne s'agit pas ici de faire la liste exhaustive des actions que la médiathèque devra mener pour atteindre les objectifs définis comme prioritaires précédemment, mais de consigner les actions qui ont découlé des réunions avec les membres du comité de pilotage et qui pourront inspirer l'équipe de la médiathèque dans ses propositions.

Premier objectif : la médiathèque comme un des rouages essentiels du tissu local

Identifier des personnes-ressources permettra à la fois de nouer de nouveaux partenariats, d'en renforcer d'autres et de proposer des animations originales / fédératrices.

La mise en place par la collectivité de réunions récurrentes des responsables de service sera un outil pour donner à connaître les projets et thèmes de chacun et mieux anticiper la part que peut y prendre la médiathèque.

La participation de la médiathèque à la Convention Territoriale Globale est également un élément déterminant pour son implication dans les projets des services de la collectivité.

Deuxième objectif : transformer et repenser le lieu médiathèque

La formation de l'équipe mixte bénévoles et salariés sur plusieurs demi-journées, avec la présence d'au moins une élue, est en cours de réflexion.

Co-construite avec la Bibliothèque départementale de Mayenne (BDM), elle accompagnera l'équipe courant le second semestre 2024 à mieux comprendre ce que sont les médiathèques aujourd'hui. En effet, l'évolution des pratiques et de l'espace de la médiathèque nécessite un changement des représentations actuelles de l'équipe en matière de lecture publique.

Un formateur extérieur sera proposé et pris en charge financièrement par la BDM. La problématique choisie est « Comment pourrait-on faire évoluer la médiathèque de Louverné pour accueillir tous les publics ? »

Proposer des animations fédératrices et / ou originales

La médiathèque peut profiter des grands thèmes sociétaux, nationaux ou événements sportifs comme les jeux olympiques pour toucher d'autres publics, notamment par le biais de l'invitation de footballeurs lavallois. Par ailleurs, les jeux olympiques peuvent être source d'opportunité que des publics différents se rencontrent en alliant deux animations (ex : sport et danse).

D'autre part, la mise en place d'un portage à domicile s'appuiera d'abord sur les données du CCAS et les associations locales susceptibles de rendre visite bénévolement aux habitants intéressés par le service, les salariées de la médiathèque se chargeant de l'aspect administratif et bibliothéconomique du portage. La mise en place de ce service aura une montée en puissance progressive, en lien avec les forces vives déterminées lors des rencontres avec les associations locales intéressées pressenties.

IV. Bilans intermédiaires et évaluation finale

Des bilans intermédiaires seront nécessaires pour quantifier l'impact des actions menées par la médiathèque au regard des objectifs de son projet culturel.

Les effets attendus de ces différentes actions se mesureront tant de manière quantitative que qualitative. Les bilans et évaluations devront mesurer :

- l'évolution du taux de fréquentation de la médiathèque, notamment concernant les publics ciblés ;
- la lisibilité des actions de la structure, notamment par le biais de son implication dans l'écosystème local ;

- l'évolution de l'implication des habitants dans la gestion quotidienne de la médiathèque ;
- l'évolution du regard porté sur la médiathèque et ses actions, destinées à montrer une structure culturelle destinée à tous ;
- la satisfaction des usagers.

Les statistiques de fréquentation des actions menées par la médiathèque seront régulièrement transmises durant les réunions de bilan intermédiaire, qui pourront être couplées aux bilans annuels de fonctionnement de la structure. Elles permettront de juger de la pertinence des actions proposées et de réorienter celles-ci le cas échéant.

Les habitants seront régulièrement questionnés sur les actions menées par le biais de la communication de la collectivité (réseaux sociaux, bulletins municipaux) et via des enquêtes à la médiathèque.

Une réunion courant 2029 pourra faire l'objet de l'évaluation finale et permettre aux membres du comité de pilotage de prendre connaissance de l'ensemble des actions menées durant les cinq dernières années et des résultats obtenus au regard des objectifs fixés.

En guise de conclusion

La médiathèque est un lieu de vie en constante évolution. Cette feuille de route lui permettra de concentrer ses actions pour toucher des publics non encore fréquentant, tout en satisfaisant les usagers actuels.

D'autres orientations ont été énoncées par les membres du comité de pilotage lors de la seconde réunion, notamment proposer l'art sous toutes ses formes, proposer des actions inclusives, et faire sortir la médiathèque de ses murs. Définies comme moins prioritaires, elles feront l'objet d'une attention accrue lors de la rédaction du prochain projet culturel de la médiathèque, courant 2030.

De plus, à l'aune des actions déjà mises en place et des résultats obtenus courant 2024-2029, un ou plusieurs objectifs prioritaires de ce présent PCSES pourront être reconduits.